



## **DIMENSION PARLEMENTAIRE**



### **Note de cadrage**

#### **Session 1**

#### **Présentation des priorités de la présidence française**

Avec l'intervention de M. Clément Beaune, Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargé des Affaires européennes

#### **Conférence des organes spécialisés dans les affaires communautaires (COSAC) des Présidents**

Paris, le 14 janvier 2022





## Session 1

# Présentation des priorités de la présidence française

La France préside le Conseil de l'Union européenne du **1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2022**. Il s'agit de la treizième présidence française, la dernière ayant eu lieu il y a treize ans, de juin à décembre 2008. La France succède à la Slovénie et initie un nouveau trio de présidences avec la République Tchèque et la Suède.

La devise de la présidence française est « **relance, puissance, appartenance** ». Ses priorités ont été présentées par le Président de la République lors d'une conférence de presse le 9 décembre 2021, durant laquelle celui-ci a résumé son objectif en une phrase : « *nous devons passer d'une Europe de coopération à l'intérieur de nos frontières à une Europe puissante dans le monde, pleinement souveraine, libre de ses choix et maître de son destin* ».

La France souhaite dessiner les contours de l'Europe de 2030 et les priorités qu'elle a définies pour sa présidence se déclinent en trois axes :

- 1) une Europe plus **souveraine**
- 2) un nouveau modèle de croissance : une Europe plus **numérique**, plus **verte** et plus **sociale**
- 3) une Europe **plus humaine qui réponde aux attentes des citoyens**

Le président de la République présentera ces priorités devant le Parlement européen le **19 janvier à Strasbourg** et échangera en janvier avec le Président du Conseil et l'ensemble du collège des commissaires européens. Alors que près de 400 évènements seront organisés dans tout le pays, la France s'est engagée à une présidence exemplaire, neutre en carbone et respectueuse de l'environnement.

### **I. Une Europe plus souveraine**

Dans la continuité de son discours de la Sorbonne de 2017, le Président de la République a proposé un « **agenda de souveraineté** » visant à renforcer la capacité de l'Europe à exister dans le monde actuel pour y défendre ses valeurs et intérêts.

- A. Renforcer la capacité de l'Europe à maîtriser ses frontières

La France souhaite **mieux protéger les frontières européennes**, à la fois pour assurer la sécurité des Européens et pour relever le défi migratoire et éviter les drames et situations de fortes tensions.

Il s'agit ainsi d'empêcher le dévoiement du droit d'asile et d'organiser la migration tout en défendant les valeurs européennes. Cet objectif se traduit par deux initiatives :

1) *la réforme de l'espace Schengen autour de deux priorités :*

- a) la **mise en place d'un pilotage politique de Schengen**, sur le modèle de la zone euro, avec des réunions régulières des ministres en charge de ces questions ;
- b) la **création d'un mécanisme de soutien d'urgence aux frontières en cas de crise**, permettant à un État membre faisant face à une crise de solliciter l'appui rapide de Frontex et le renfort solidaire des autres États membres.

2) *des avancées concernant le projet de **pacte européen sur la migration et l'asile***

La France souhaite porter ce paquet législatif au-delà de la simple protection des frontières extérieures de l'UE. Il s'agit également :

- de mieux gérer les migrations, en travaillant avec les pays d'origine et les pays de transit pour lutter contre les trafics ;
- d'harmoniser les règles en matière d'asile ou d'accompagnement des réfugiés ou migrants qui sont sur notre sol ;
- d'harmoniser et simplifier la gestion et le suivi des flux secondaires.

B. Définir une souveraineté stratégique européenne en matière de défense

Sur le fondement des initiatives prises depuis quatre ans (fonds européen de défense, initiative européenne d'intervention, coopérations structurées et programmes communs), la présidence française souhaite entrer dans une **phase plus opérationnelle** en définissant des intérêts communs et des stratégies partagées.

Le **Conseil européen de mars 2022** permettra d'acter la « **boussole stratégique** » lancée sous présidence allemande, c'est-à-dire un livre blanc européen de défense et de sécurité, qui à la fois présentera l'état des menaces et fixera les choix collectifs, orientations et ambitions de l'Union.

Cette boussole a vocation à affirmer une **souveraineté stratégique européenne**, portant une analyse commune des menaces et des ambitions nouvelles en matière d'industries et de défense tout en définissant les partenariats conjoints et l'organisation commune sur les nouveaux espaces de conflictualité que sont l'espace maritime, le

spatial et le cyber. Des positions communes seront ainsi définies en vue du sommet de l'OTAN qui se tiendra à Madrid en juin 2022.

C. Favoriser la stabilité et la prospérité du voisinage européen

Deux espaces géographiques donneront lieu à des initiatives structurantes :

1) **l'Afrique**

Les **17 et 18 février 2022** la France, avec les Présidents du Conseil européen, Charles Michel, et de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, organisera un **Sommet de refondation qui réunira les dirigeants des pays de l'Union européenne et de l'Union africaine**. Ce sommet visera à refonder en profondeur la relation entre l'Europe et l'Afrique et à mettre en œuvre un **new deal économique et financier**, à la suite du Sommet de Paris du 18 mai 2021 sur le financement des économies africaines.

La présidence française souhaite renforcer la **solidarité** avec les Africains en déployant un agenda en terme d'éducation, de santé et de climat et en réactualisant les mécanismes d'investissement solidaires à l'égard du continent africain. L'autre objectif concerne la **sécurité**, la France souhaitant européeniser son engagement pour établir un partenariat de sécurité entre l'Afrique et l'Europe. Un tel partenariat permettrait de fixer un agenda organisant les migrations choisies et de renforcer la lutte contre les passeurs.

2) **les Balkans occidentaux**

Une **conférence sur les Balkans** sera organisée en juin 2022 pour redonner des perspectives de court terme à ces pays du cœur de l'Europe et apaiser les frictions. Cette conférence cherchera à établir une politique de réengagement et d'investissement en faveur de cette région traversée par de nouvelles tensions, contribuant ainsi à la paix et à la souveraineté de l'Europe.

II. **Un nouveau modèle européen de croissance : une Europe plus numérique, plus verte et plus sociale**

La présidence française souhaite faire émerger un nouveau modèle européen de production et de solidarité, afin de défendre le modèle social européen en créant des emplois et en étant au cœur de l'agenda climatique.

Le **10 et 11 mars 2022**, la France organisera un **sommet des 27 chefs d'État ou de gouvernement sur « le nouveau modèle européen de croissance et**

**d'investissement** », visant à mettre en place une **stratégie décennale** se traduisant par des initiatives législatives concrètes. Cette stratégie s'ajoutera aux autres sujets majeurs portés par la France (union de la santé publique, lutte contre la manipulation de l'information, avenir de l'agriculture et interdiction des pesticides, enjeu des régions ultra périphériques, capitalisme responsable...) et reposera sur **quatre piliers** :

A. Des filières industrielles fortes accompagnées d'un plan d'investissements européen

La présidence française a défini un objectif de **création d'emplois et soutien la construction de filières industrielles fortes et intégrées** (culture, *cloud*, hydrogène, semi-conducteurs) accompagnées d'un plan d'investissements européen et d'alliances industrielles nouvelles.

Ce modèle de croissance et d'investissement suppose des **règles financières et budgétaires** adaptées à la transition numérique et climatique, une **discussion stratégique sur les investissements** au bon niveau ainsi qu'un renouveau **du cadre budgétaire** face aux transitions numérique et climatique.

B. Faire de l'Europe une puissance du numérique

La présidence française souhaite créer un **marché intégré du numérique**, attirant les talents et les financements. Elle souhaite ainsi européeniser sa politique de soutien au secteur du numérique, pour continuer de faire émerger des géants du numérique en soutenant l'innovation et la croissance des acteurs émergents dans ce domaine. Cette stratégie reposera sur des **fonds européens de financement des startups et des acteurs du numérique** les plus innovants, mobilisant les investisseurs institutionnels, sur le modèle des fonds Tibi développés au niveau français.

Pour ne pas subir la loi des autres puissances, la présidence française poursuivra l'effort européen de définition des règles pour le monde numérique. D'ici au printemps, le Conseil Ecofin examinera les textes traduisant au niveau européen l'accord du G20 sur la **taxation des multinationales et des géants du numérique**.

La présidence française se concentrera également sur la **régulation économique et la responsabilisation des plateformes** numériques. Cette ambition se traduira par la discussion au Parlement européen de deux textes : le *Digital Markets Act* (DMA), qui vise à éviter que les géants du numérique deviennent des monopoles, et le *Digital Services Act* (DSA), qui permettrait d'établir un régime de responsabilité des grandes plateformes au titre des produits qu'elles vendent et des contenus qu'elles diffusent.

### C. Concilier développement économique et ambition climatique : vers une Europe plus verte

À la suite du paquet législatif présenté par la Commission européenne le 14 juillet 2021, fixant l'ambition de neutralité carbone pour 2050 et de réduction de 55% des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030, la présidence française souhaite favoriser l'innovation en matière de solutions de décarbonation, approfondir l'engagement vers la neutralité carbone et mettre en cohérence les agendas commercial et climatique de l'Union européenne tout en préservant la compétitivité de ses industries.

La priorité de la présidence en la matière sera la **création d'un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières**, ou « taxe carbone » sur les produits importés. Elle poussera également les **clauses miroirs** et l'intégration d'exigences environnementales et sociales dans les accords commerciaux, dans le cadre de la réforme de l'Organisation mondiale du commerce.

Elle fera par ailleurs avancer les négociations sur la mise en place d'un **instrument européen de lutte contre la déforestation importée**, qui visera à interdire l'importation dans l'Union de soja, bœuf, huile de palme, bois, cacao ou café quand ils contribuent à la déforestation et nuisent à la biodiversité.

### D. Rendre l'Europe plus sociale

La présidence française souhaite **renforcer la capacité collective à proposer aux travailleurs des emplois de qualité, qualifiés et mieux rémunérés**, pour protéger les plus faibles du *dumping* social.

Pour cela, elle souhaite avancer d'abord sur la future **directive sur les salaires minimums**, afin de tirer tous les bas salaires vers le haut grâce à un salaire minimum décent. La France s'engagera aussi pour **l'égalité entre les femmes et les hommes** en poussant la **directive sur la transparence salariale**, qui vise à mettre fin aux écarts de salaires entre les sexes, en finalisant les textes européens pour les **quotas dans le cadre des conseils d'administration** et en soutenant l'instauration d'un **devoir de vigilance des entreprises** à l'échelle européenne.

## III. Une Europe plus humaine qui réponde aux attentes des citoyens

### A. Rebâtir l'Europe sur la base des conclusions de la Conférence sur l'avenir de l'Europe

Les travaux de la **Conférence sur l'avenir de l'Europe** prendront fin au mois de mai 2022, marquant le début d'un élan fondateur vers une Europe plus simple et plus



démocratique, associant mieux les Européens et aboutissant éventuellement à une refondation des traités.

En France, le Gouvernement a mis en place deux dispositifs. 18 conférences regroupant des citoyens tirés au sort ont été organisées dans l'ensemble des régions, en métropole et en outre-mer, et une large consultation en ligne a été menée auprès de 50 000 jeunes Français. La contribution finale de ces débats nationaux a été remise au Gouvernement fin novembre 2021 et nourrit les priorités de la présidence française.

#### B. Défendre l'État de droit et les valeurs européennes

Le président de la République a déclaré vouloir « être intraitable sur nos valeurs », non négociables car existentielles et fondatrices des traités. Dans cette perspective, la présidence française défendra l'État de droit et les valeurs européennes par des mécanismes non seulement de **sanctions** mais aussi **d'accompagnement**.

Elle soutiendra la mise en place d'une **stratégie de lutte contre le racisme et l'antisémitisme**, étendant la liste des infractions européennes aux crimes et discours de haine, ainsi que d'une **législation sur la lutte contre les violences faites aux femmes**.

La présidence française souhaite par ailleurs mettre en place un **fonds européen de soutien au journalisme indépendant et d'investigation**.

Enfin, elle souhaite porter la culture européenne et bâtir un cadre académique permettant d'engager un grand **travail indépendant sur l'histoire européenne**, préparé par un comité indépendant et initié en juin 2022. Une réunion de 40 universités européennes sera également organisée en juin 2022. La présidence française soutiendra par ailleurs la création d'une « **Académie d'Europe** », réunissant une centaine d'intellectuels des 27 Etats membres, de toutes disciplines, et permettant d'éclairer le débat européen pour forger une histoire et une historiographie de l'Europe.

#### C. Faire vivre l'Europe de la culture

Une ambitieuse **programmation culturelle et artistique**, portée par le ministère de la Culture et l'Institut français, a été imaginée avec toute une série d'initiatives dédiées à la jeunesse européenne.

Plusieurs initiatives culturelles fortes seront prises durant la présidence française, associant les pays, régions et villes volontaires. Ces initiatives développeront l'accès aux



opéras, musées et œuvres d'art et renforceront notre sensibilité commune à travers des organisations virtuelles.

D. Faire de 2022 l'année européenne de la jeunesse

L'année **2022 sera une année de la jeunesse**. Faisant suite à l'élargissement du programme Erasmus aux apprentis, la présidence française propose un **service civique européen de 6 mois** ouvert à tous les jeunes de moins de 25 ans pour un échange universitaire ou d'apprentissage, un stage ou une action associative.